

**705 - Gestion des routes départementales  
Propositions financières - Budget Primitif 2018**

**Rapport n° CD/2017/081**

**Service Chef de file :**

M3 - Entretien et exploitation

**Service(s) associé(s) :**

**Résumé :**

Conformément aux décisions relatives au Plan Territoires Connectés et Attractifs prises par l'Assemblée Départementale, le projet de budget à affecter en 2018 à l'aménagement et l'entretien des routes départementales et les itinéraires cyclables traduit la volonté de l'exécutif départemental de poursuivre l'effort de maîtrise budgétaire avec un pilotage du rythme des opérations de modernisation et des grands projets d'aménagement.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'inscription des crédits consacrés au financement de la voirie départementale au BP 2018 .

Les crédits qu'il est proposé d'affecter en 2018 à l'aménagement et l'entretien des routes départementales et les itinéraires cyclables s'élèvent à 45 728 344,95 €.

Ce montant comprend le versement annuel de 3,11 M€ à l'Eurométropole de Strasbourg en accompagnement du transfert des routes départementales au 1er janvier 2017 : 2,00 M€ au titre de l'entretien du réseau transféré et 1,11 M€ au titre des opérations structurantes telles que la VLIO, la RD 1083 en traverse de Fegersheim-Lipsheim.

**Axe 705 Gestion des routes départementales**

**Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	CA réalisé HT 2016	Budget Primitif voté 2017	Projet Budget Primitif 2018
D	70510	F	Modernisation du réseau routier	132 632,28	128 500,00	180 000,00
D	70510	I	Modernisation du réseau routier	11 197 715,34	13 750 000,00	13 810 000,00
D	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	16 421 077,04	16 000 000,00	15 800 000,00
D	70530	F	Entretien courant du réseau routier	11 456 758,51	11 259 100,00	11 353 100,00
D	70535	F	Transfert EMS - Réseau routier	0,00	3 110 044,95	3 110 044,95
D	70540	F	Bacs rhénans	726 505,86	872 200,00	792 200,00
D	70540	I	Bacs rhénans	66 485,84	70 000,00	400 000,00
D	70550	I	Centres techniques routiers	64 052,76	63 000,00	213 000,00
D	70560	I	Subventions pour les voiries départementales	446 493,34	* 0,00	70 000,00
			<b>TOTAL</b>	<b>40 511 720,97</b>	<b>45 252 844,95</b>	<b>45 728 344,95</b>

\* Lors du vote du Budget Primitif 2017 les subventions d'investissement étaient centralisées sur une seule et même ligne au niveau de l'axe 605.

**Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	CA réalisé HT 2016	Budget Primitif voté 2017	Projet Budget Primitif 2018
R	70510	F	Modernisation du réseau routier	29 474,00	0,00	2 000,00
R	70510	I	Modernisation du réseau routier	4 196 369,29	5 250 000,00	5 880 000,00
R	70520	I	Entretien programmé du réseau routier	69 800,25	430 000,00	200 000,00
R	70530	F	Entretien courant du réseau routier	883 889,92	879 370,00	755 000,00
R	70540	F	Bacs rhénans	309 798,48	283 000,00	316 000,00
R	70550	I	Centres techniques routiers	35,66	0,00	0,00
			<b>TOTAL</b>	<b>5 489 367,60</b>	<b>6 842 370,00</b>	<b>7 153 000,00</b>

Propriétaire d'un réseau routier de l'ordre de 3 430 km, le Département a une obligation d'entretien et de sécurité de l'ensemble des routes départementales. Un des enjeux majeurs de la politique routière est d'assurer un bon niveau d'accessibilité à l'ensemble des villes moyennes et aux différentes zones rurales, préalable à un aménagement harmonieux et au développement économique des territoires.

Il est proposé que pour 2018, les dépenses d'investissement récurrentes de maintenance du réseau routier représentent environ 20 M€, et les grands projets de modernisation du réseau routier environ 10 M€.

Il est proposé qu'à ces dépenses s'ajoutent les charges de fonctionnement d'un peu plus de 15 M€, comprenant notamment :

- 3,11 M€ à verser forfaitairement chaque année à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) en application de la convention portant transfert des routes dans le cadre de la loi NOTRe, au titre de l'entretien et les grosses réparations pour 2,0 M€ et les grands projets nouveaux pour 1,11 M€ (VLIO, RD1083 Fegersheim-Lipsheim,...)
- 7,2 M€ pour l'entretien courant des routes,
- 3,6 M€ pour la viabilité hivernale,
- 0,8 M€ pour les bacs rhénans.

Concernant plus particulièrement l'entretien routier, des ajustements de niveaux de service ont été engagés depuis 2016, choisis parmi les moins impactant pour les usagers et la pérennité du réseau tout en dégagant des économies budgétaires significatives, tels que l'optimisation de l'organisation du fauchage et de la viabilité hivernale.

Les décisions de 2016 ont placé les grands enjeux de la collectivité sur la base des objectifs-cadres suivants :

- révision de la planification pour la mise en œuvre du Schéma Routier Départemental 2020, établi avant 2008, pour accorder la priorité aux opérations offrant le meilleur levier pour le développement économique ; cette démarche a conduit à adopter en juin 2017 le Plan Territoires Connectés et Attractifs qui fixe notamment le programme des travaux neufs routiers pour la période 2017-2021 ;
- recherche de cofinancements, notamment européens, pour les investissements dans les projets de proximité, en particulier les aménagements cyclables pour lesquels les retombées économiques sur les itinéraires européens sont substantielles, ainsi que des cofinancements et copportages par les acteurs locaux pour les projets à fortes retombées économiques pour les territoires concernés ;
- priorité aux seules sections où la structure de chaussée est insuffisante pour les travaux de renforcement de chaussées en agglomération accompagnant des travaux communaux de réaménagement des trottoirs ;
- sauvegarde du patrimoine, en consacrant prioritairement l'entretien programmé et l'entretien courant du réseau routier aux chaussées et à leur assainissement, et prolonger ainsi leur durée de vie ;

- organisation de la viabilité hivernale en mobilisant des moyens matériels au plus près des besoins, permettant des conditions de circulation acceptables sur le réseau.

Les propositions de crédits relatifs au BP 2018 se répartissent de la façon suivante :

### **70510 – Modernisation du réseau routier :**

Crédits proposés au BP 2018 : **13 990 000 €**

Cette proposition de dotation est composée de 13 810 000 € en investissement et de 180 000 € en fonctionnement.

#### **1. Les projets d'aménagement du réseau routier principal et opérations de proximité**

Crédits proposés au BP 2018 : **13 100 000 €**

En 2018, il est proposé que l'aménagement du réseau routier départemental se déploie principalement dans les domaines suivants :

- Les projets d'aménagement inscrits dans le Plan Territoires Connectés et Attractifs (PTCA) 2017-2021 adopté par le Conseil Départemental le 19 juin 2017 :
  - Les projets sur le réseau routier principal pour un montant de 8 500 000 € destinés à :
    - achever les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD1004 au niveau de Marmoutier ;
    - engager les travaux d'aménagement de la traversée sécurisée du Rhin pour les cyclistes et piétons le long de la RD2 à Gamsheim avec la reconstruction des ponts sur les écluses et la réhabilitation du pont permettant l'accès à l'usine hydroélectrique ;
    - engager les travaux de voirie dans le cadre de la suppression du PN20 à Molsheim (après achèvement des travaux d'ouvrage d'art par la SNCF prévu en juin 2018) ;
    - poursuivre les travaux de rectification de la RD111 à Duppigheim ;
    - réaliser les travaux de sécurisation du carrefour de la RD1420 avec la RD804 à Wisches ;
    - poursuivre et achever les travaux d'aménagement de la liaison entre la RD1420 et la RD392 à la hauteur de Dorlisheim et Mutzig permettant de soulager ces communes d'une partie du trafic qui les traverse et d'améliorer l'accessibilité à la zone d'activités Atrium ;
    - poursuivre les travaux d'aménagement de la RD133/14 - Liaison Saverne-Bouxwiller pour améliorer l'accessibilité au Pays de Hanau, en engageant les travaux sur la RD14 jusqu'à Dossenheim/Zinsel ;
    - mener les études et procédures relatives aux autres projets retenus également pour leur intérêt et utilité aussi bien pour le Département que pour les territoires qu'ils desservent et pour lesquels ils constituent un véritable levier de développement et d'attractivité en matière d'économie et d'emploi.
  - Les projets sur le réseau routier secondaire, les aménagements de sécurité et les itinéraires cyclables, opérations regroupées dans le programme des projets de proximité, pour un montant de 1 500 000 € destinés à :
    - engager la réalisation de différentes sections d'itinéraires cyclables nécessaires pour achever quelques liaisons structurantes du réseau cyclable et notamment celles prévues dans le Plan Vélo 2020 :

- ✓ la poursuite de l'aménagement des derniers tronçons permettant d'assurer la continuité de l'itinéraire cyclable entre Molsheim et Saâles ;
  - ✓ l'itinéraire le long de la RD263 entre Niederschaeffolsheim et Haguenau ;
  - ✓ l'itinéraire cyclable le long de la RD5 entre Stotzheim et Kertzfeld reliant EuroVélo 5 – Véloroute du Vignoble et l'EuroVélo 15 – Véloroute-Rhin (si dernier accord amiable nécessaire obtenu) ;
  - Mener les études et la réalisation d'aménagements permettant d'améliorer les caractéristiques géométriques de certaines routes et de certains carrefours.
  - Poursuivre la mise en œuvre du programme décennal de sécurisation des itinéraires concernant les sections de routes départementales où l'accidentologie contre obstacles latéraux est supérieure au double de la moyenne nationale.
- Réhabiliter les chaussées départementales concernées par les opérations d'aménagement menées par les Communes en traverses d'agglomération, pour 3 000 000 €.

Ces travaux de chaussées sont réalisés soit sous maîtrise d'ouvrage directe du Département, soit confiés aux Communes ou EPCI au moyen d'une convention de maîtrise d'ouvrage désignée.

- Réaliser les actions d'aménagement foncier dans le cadre des opérations routières structurantes du Département, pour un montant en 2018 de 90 000 €. Il s'agit notamment de permettre l'achèvement des opérations d'aménagement foncier agricole des communes de MACKWILLER, THAL-DRULINGEN, LORENTZEN et MARMOUTIER.
- Mettre en place les mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre des projets opérations d'aménagement du réseau routier principal et des projets de proximité, pour 10 000 €.

#### Recettes d'investissement attendues :

5 620 000 € pour l'ensemble de ces projets :

- 720 000 € de l'Etat et 500 000 € de la Région pour l'aménagement de la RD1004 à Marmoutier ;
- 2 000 000 € de l'Etat, 677 000 € de l'Union Européenne (programme Interreg), 498 000 € de CERGA et 225 000 € de la Région pour la RD2 à Gamsheim ;
- 600 000 € de l'entreprise Lohr pour la déviation de la RD111 à Duppigheim ;
- 400 000 € de fonds européens FEADER pour les itinéraires cyclables.

#### Recettes de fonctionnement attendues :

2 000 € au titre de redevances d'occupation du domaine public routier.

## **2. Exploitation de la route : proposition de travaux et d'acquisitions d'équipements dans le cadre du Schéma Directeur de la Route Intelligente (SDRI) et pour le développement de la radio TETRA**

Crédits proposés au BP 2018 : **710 000 €**

En 2018, cette proposition de dotation serait destinée :

- à la mise en place d'un dispositif d'information des usagers des bacs rhénans (Rhinou, Drusenheim et Seltz) par panneaux à messages variables et caméras vidéo, permettant d'éviter des trajets inutiles pour se rendre à un bac qui s'avèrerait être à l'arrêt. Ce projet franco-allemand est éligible aux fonds européens au titre d'INTERREG V pour une subvention à hauteur de 50%. Le Département, maître

d'ouvrage de l'opération, devra en assurer le préfinancement, la réalisation étant prévue en 2018 (plan de financement bouclé en septembre 2017);

- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux d'amélioration du réseau radio numérique TETRA pour une montée en débit d'unités techniques du Département, pour la future interconnexion avec le réseau radio numérique du Haut-Rhin et pour développer divers partenariats ;
- à l'acquisition d'équipements et à la réalisation de travaux liés au développement de la route intelligente, notamment pour la collecte et la diffusion d'information relative au temps de parcours sur la D1083 entre Kogenheim et Fegersheim.

En fonctionnement :

Crédits proposés au BP 2018 : 180 000 €

En 2018, cette proposition de dotation serait destinée :

- au paiement des indemnités accompagnant les acquisitions foncières liées opérations d'aménagement du réseau routier principal et les projets de proximité, pour 150 000€.
- au financement des mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre des projets routiers, pour 30 000 €.

Recettes d'investissement :

Des recettes sont attendues au titre de la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Route Intelligente (SDRI) pour les installations à réaliser sur les bacs rhénans ; elles sont assurées par un financement INTERREG et par une participation des partenaires allemands pour un montant évalué à 260 000 € en 2018.

## **70520 – Entretien programmé du réseau routier**

Crédits proposés au BP 2018 : **15 800 000 €**

En 2018, il est proposé de réaliser :

- les travaux habituellement appelés de « grosses réparations » des chaussées des RD hors agglomérations et en traverses d'agglomérations, les travaux de remise en état des ouvrages d'art sur RD et les travaux d'accompagnement de marquage routier et de dispositifs de retenue. Ces travaux consistent en général en des renforcements des caractéristiques structurelles et de surface (adhérence, étanchéité, ...). Cette dotation doit permettre la sauvegarde et la remise à niveau du patrimoine routier du Département ainsi que le maintien d'un niveau de service adapté aux contraintes de trafic; la dotation de ce programme permet de maintenir le réseau structurant dans un état de conservation satisfaisant ;
- la mise à niveau des signalisations verticales des routes départementales et des itinéraires cyclables pour lesquels les schémas directeurs ont été actualisés en 2012 ;
- toutes les études relatives à l'entretien, la réhabilitation, l'aménagement du réseau routier existant, les contrôles de fabrication des matériaux, de leur mise en oeuvre, etc..., excepté celles qui sont liées à une opération de proximité, ou qui relèvent du budget de fonctionnement ;
- 200 000 € pour les réfections définitives de tranchées, dépenses compensées par des recettes équivalentes.

Recettes d'investissement attendues :

200 000 € provenant de la refacturation des travaux de réfection définitive des tranchées, et qui équilibrent par principe les dépenses correspondantes.

## **70530 – Entretien courant des routes**

Crédits proposés au BP 2018 : **11 353 100 €**

Il est proposé que cette dotation de fonctionnement se répartisse de la manière suivante :

- entretien courant des chaussées, des dépendances et des équipements de la route : 7 204 000 €. Cette dotation est destinée à répondre aux besoins d'entretien courant des RD : réparations localisées sur chaussées, entretien des abords, maintenance de la signalisation, etc..., ainsi qu'à prendre en charge une partie du coût de la location des matériels et engins nécessaires aux agents pour leurs interventions ;
- viabilité hivernale : 3 589 000 € ; ce montant permet de faire face à un hiver normal, étant précisé qu'une part importante de ce crédit concerne les charges fixes de location d'engins et de mise à disposition des entreprises privées en charge de certains circuits de salage et déneigement. Le coût de la viabilité hivernale peut être très fluctuant, et varier de 3,5 M€ à 7 M€ suivant la rigueur et la durée des conditions climatiques défavorables. Les ajustements sont proposés en décisions modificatives si nécessaire ;
- 214 100 € pour les dépenses courantes d'entretien et de réparation du tunnel de Schirmeck ;
- 83 000 € comprennent essentiellement la redevance d'usage liée à la location du pont de Beinheim à SNCF-réseaux (ex-RFF) : ce pont, qui appartient toujours à SNCF-réseaux, permet la continuité de la RD87 pour la traversée du Rhin ;
- 35 000 € pour le financement de l'entretien spécifique nécessité par les mesures compensatoires environnementales exigées dans le cadre d'opérations routières mises en service, et nécessaires pour respecter les prescriptions réglementaires des différentes autorisations administratives ;
- 4 000 € pour financer des travaux connexes et des locations immobilières (service des Opérations Foncières) ;
- 200 000 € pour les études, contrôles, levés, ... relevant du fonctionnement ;
- 4 000 € pour permettre la poursuite de la démarche et la consolidation de la certification ISO 9001 de la gestion de crise, de l'exploitation et de l'entretien routier ;
- 20 000 € pour la contribution à l'entretien des itinéraires cyclables du Plan Vélo situés sur voies forestières dans le cadre d'une contractualisation avec l'ONF et la Ville de Haguenau.

### Recettes de fonctionnement attendues :

- 270 000 € provenant des remboursements du coût des dégâts au domaine public routier occasionnés par des tiers, essentiellement versés par les assurances ;
- 450 000 € provenant des redevances d'occupation du domaine public routier versées par les opérateurs de télécommunications ;
- 35 000 € pour des locations de terrains nus et baux à fermage.

## **70535 – Transfert EMS – Réseau routier**

Crédits proposés au BP 2018 : **3 110 044,95 €**

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République, appelée plus communément loi NOTRe, 2017 a vu notamment le transfert à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) de 223 km de routes départementales, 12 km de bandes cyclables faisant partie des routes qu'elles longent, 19 km de pistes cyclables séparées, situées sur la même emprise que la route, auxquels il convient de rajouter environ 28 km le long des canaux (dont 6 km le long du canal de la Bruche).

Ce transfert de compétences du Département vers l'EMS est accompagné tous les ans de l'attribution par le Département à l'EMS des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences. Ces ressources sont prélevées sur le budget de fonctionnement du Département dont les modalités sont définies par la convention de transfert de compétences conclue le 20 décembre 2016.

#### Les montants transférés annuellement :

Au titre de l'entretien du réseau existant transféré : 2,00 M€ qui se décomposent en

- 0,56 M€ pour le fonctionnement courant
- 0,11 M€ pour le mobilier et les locations relatifs aux routes
- 1,33 M€ pour l'entretien programmé et des grosses réparations

Au titre des grandes opérations routières : 1,11 M€, dont les principales opérations concernées en 2018 sont la VLIO, la RD1083 Fegersheim-Lipsheim.

### **70540 – Bacs rhénans**

Crédits proposés au BP 2018 : **1 192 200 €**

L'exploitation des bacs rhénans, propriétés du Département, est assurée en régie par le Département du Bas-Rhin depuis le 1er janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation. La dotation en crédits proposée se répartirait comme suit :

#### En investissement :

Les investissements, à hauteur de **400 000 €** en 2018, concerneront principalement la mise en œuvre d'une première étape de renouvellement des systèmes de pilotage des propulseurs des bacs automoteurs Drusus et Rhénanus, précédée d'une étude de détail.

Seraient réalisés également les travaux de renouvellement de l'éclairage public de l'embarcadère du bac Rhénanus.

#### En fonctionnement :

Les crédits de fonctionnement proposés pour 2018 s'élèvent à **792 200 €**, dont 270 000 € pour le carburant des deux bacs automoteurs, et 425 000 € pour la maintenance des installations et les frais d'entretien préventif et curatif des trois bacs avec notamment une mise en chantier naval périodique du bac Rhénanus. Le solde serait consacré à la fourniture d'électricité, au petit entretien du matériel et outillage, aux petits équipements, aux véhicules de liaison.

#### Recettes attendues :

Les inscriptions proposées s'élèvent à **316 000 €**. Elles correspondent :

- pour 305 000 € à la participation de l'Allemagne aux frais d'exploitation engagés sur le bac Drusus assurant la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention conclue entre le Département du Bas-Rhin et le Land de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966.
- pour 11 000 € aux recettes complémentaires provenant du remboursement par Europa Park de la prestation de service assurée par le bac Rhénanus sur la demande d'Europa Park, de deux heures supplémentaires de fonctionnement pendant l'ouverture hivernale du parc (décembre).

### **70550 – Centres techniques routiers :**

Crédits proposés au BP 2018 : **213 000 €**

En lien avec la stratégie immobilière et organisationnelle d'entretien et d'exploitation des routes départementales, un crédit de paiement de 150 000 € permettrait d'initier les études nécessaires à la restructuration des sites sur lesquels l'intervention est prioritaire ; les sites à retenir en 2018 seront choisis notamment parmi les unités techniques (UTCD) de Wasselonne, Schirmeck, Sélestat ou Bouxwiller.

Un autre montant de 62 000 € est proposé pour permettre aux Services Techniques Territoriaux (STT) d'acquérir des petits matériels tels que tronçonneuses, débroussailleuses à fil, etc ;

Enfin, il est proposé que 1 000 € soient consacrés au paiement des dépôts et cautionnement, essentiellement des consignations pour des cuves et citernes de gaz.

### **70560 – Subventions voiries départementales**

Crédits proposés au BP 2018 : **70 000 €**

Ce montant serait destiné à honorer les derniers cofinancements de la voirie prévus au CTAS (Contrat de Territoire de l'Agglomération Strasbourgeoise) ; ce mode d'action a vocation à être soldé en fin d'année 2018.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide des inscriptions budgétaires pour 2018 de l'axe d'intervention 705 - Gestion des routes départementales.*

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY